

**CONSULTATION :**  
**« VERS UNE POLITIQUE JEUNESSE QUÉBÉCOISE »**

**LE POINT DE VUE DU BAS-SAINT-LAURENT**

**PAR LA COMMISSION JEUNESSE RÉGIONALE  
ET LES PARTENAIRES**

**CRCO DU BAS-SAINT-LAURENT**

**LE 13 OCTOBRE 2000**

## Table des matières

<b>Introduction</b>	3
Pour un Québec habité et animé	3
Aperçu du plan du mémoire	4
<b>Première section : La Commission jeunesse régionale</b>	
Le préambule	5
Les orientations	7
Première orientation : Engager la société dans une culture de la relève	7
Deuxième orientation : Développer un sentiment d'appartenance	9
Troisième orientation : Mettre en place les conditions favorables au développement de la personne	11
Quatrième orientation : Préparer la vie professionnelle	12
La mise en œuvre et le suivi	15
Sommaire des recommandations	17
<b>Deuxième section : Point de vue des partenaires du milieu</b>	19
Le préambule	19
Les orientations	20
Première orientation : Engager la société dans une culture de la relève	20
Deuxième orientation : Développer un sentiment d'appartenance	22
Troisième orientation : Mettre en place les conditions favorables au développement de la personne	23
Quatrième orientation : Préparer la vie professionnelle	25
La mise en œuvre et le suivi	26
Références bibliographiques	28
Annexe I LISTE DES MÉMOIRES DÉPOSÉS	29
Annexe II LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION JEUNESSE RÉGIONALE	30
Annexe III TEXTE DE LA VISION BAS-SAINT-LAURENT 2000-2015	31

## **Introduction**

### **Pour un Québec habité et animé**

À l'atelier régional du 30 octobre 1999, en vue du Sommet du Québec et de la jeunesse, jeunes et moins jeunes ont discuté ensemble des défis qui touchent la société québécoise. 170 personnes, réunies en un atelier présidé par une junior et un senior, ont discuté des quatre (4) chantiers proposés et ont priorisé les recommandations qu'elles désiraient présenter au Gouvernement du Québec.

Lors de cette journée, il fut entre autres retenu qu'on enjoigne le gouvernement de réaliser les engagements qui seront pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, prévu en février 2000, dans les deux (2) années suivantes; qu'un comité de suivi soit formé et qu'une politique jeunesse tenant compte des adolescents soit adoptée.

Si la présente consultation exige à nouveau des efforts diligents de la part des jeunes et des divers partenaires bas-laurentiens, nous osons croire que le respect des délais demandés, mais surtout, notre participation à l'élaboration d'un tel projet, est bon signe.

L'atelier régional du 30 octobre 1999 fut également teinté d'une volonté bien particulière : celle de contrer l'exode des jeunes. Ce quatrième enjeu fut effectivement ajouté au chantier « Promouvoir une société équitable ». Reflet de notre réalité et de nos préoccupations, l'adhésion à cet enjeu fut évidemment unanime. Car comment parler de l'avenir du Québec quand les jeunes se sentent d'abord menacés pour leur avenir en région.

Porteurs du message du Bas-Saint-Laurent, nos deux (2) co-présidents se sont ainsi présentés à la rencontre réunissant le ministre François Legault et l'ensemble des représentants des ateliers régionaux, en proposant nos recommandations sous le thème du « Québec habité et animé ».

Cette détermination des jeunes pour « Un Québec habité et animé » fut telle que l'Association des régions du Québec (ARQ), représentant les Forums jeunesse, en fit la thématique de son mémoire et de son action lors du Sommet de février dernier.

Lors de ce Sommet, les jeunes des Forums ont en effet créé une forte impression en manifestant leur sentiment d'appartenance à leur région, leur désir d'y construire leur vie et celles de leurs enfants, leur rêve d'en faire des régions empreintes de leurs valeurs et de leurs aspirations. Parlez-leur de citoyenneté et vous constaterez également que c'est un concept bien intégré.

Mais quand on les voit s'exprimer ardemment et silencieusement avec de petits cartons de couleur, on devine aussi leurs craintes.

Les jeunes qui se sont présentés au Sommet du Québec et de la jeunesse ont peur pour leur qualité de vie en région, ont même peur de faire partie des dernières générations de certaines régions. Ils ont peur que leur gouvernement les laisse seuls face à ce sort. Ils ont peur que leur gouvernement ne les écoute pas et ne les aide pas.

---

Si une politique jeunesse c'est de faire des jeunes une priorité et de s'engager dans « *l'environnement idéal vers lequel cette dernière voudrait à long terme, évoluer* »<sup>1</sup>, alors écoutons les jeunes et tous ceux qui croient en eux, comme on croit en l'avenir et en un véritable projet de société.

### **Aperçu du plan du mémoire**

Dans le cadre de référence de la consultation remis au Conseil régional de concertation et de développement (CRCDD), le Secrétariat du Sommet du Québec et de la jeunesse rappelait son objectif de connaître la position des groupes de jeunes et des partenaires à l'égard de l'avant-projet de politique jeunesse. Il invitait les participants à se prononcer sur l'ensemble du document, mais particulièrement sur la deuxième partie, soit les quatre (4) orientations soumises. Il demandait également de construire le rapport en deux (2) volets distincts, soit le point de vue des jeunes et celui des autres partenaires régionaux.

Mandaté avec la Commission jeunesse régionale pour organiser cette consultation, le CRCDD a invité les huit (8) tables jeunesse locales, l'ensemble des participants de l'atelier régional et des partenaires ciblés pour leur implication jeunesse à soumettre leurs avis par écrit. Près de 250 envois ont été effectués. Les personnes et/ou groupes intéressés à présenter et à expliquer leur mémoire en personne aux membres de la Commission jeunesse régionale pouvaient également le faire le 4 octobre dernier, au Musée régional de Rimouski.

Dans le présent mémoire, vous retrouverez d'abord la position de la Commission jeunesse régionale. En deuxième section, le point de vue et les recommandations des autres partenaires régionaux ayant répondu à l'invitation du CRCDD (voir liste en annexe I).

La section de la Commission jeunesse régionale traite séparément les trois (3) parties proposées soit le préambule, les orientations et la mise en œuvre de la politique jeunesse. La section des partenaires est présentée dans la même forme.

La situation des jeunes a été abondamment documentée et discutée notamment dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse. Il suffit de parcourir cette documentation pour être convaincu de la nécessité d'une politique jeunesse. Par souci d'efficacité et surtout d'impact, le portrait des jeunes de la région n'est pas été à nouveau présenté.

Dans la section de la Commission jeunesse régionale, vous constaterez que la première partie, celle traitant du préambule, n'a pas été négligée. Nous trouvons déplorable que l'ébauche de préambule proposée dans l'avant-projet n'ait pas été incluse avec les deux (2) autres éléments qu'on retrouve dans la partie « éléments de consultation ». Nous craignons qu'ainsi, peu d'auteurs de mémoires s'y penchent sérieusement. Pourtant, les principes et valeurs auxquels tiennent les jeunes sont fondamentaux dans un exercice devant mener à une politique jeunesse. Comment se donner des orientations sans d'abord bien camper les choix de société auxquels les jeunes s'attendent ?

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE. Vers une politique jeunesse québécoise, Document de consultation, Juillet 2000, p.16

Pourtant lors de son exercice de planification stratégique, le Conseil régional de concertation et de développement a d'abord pris le temps de se doter d'une vision à long terme. Cette vision « positive et rassembleuse » engage le CRCDD et ses partenaires dans sa réalisation et « guidera les actions des quinze prochaines années »<sup>2</sup>. Il nous semble que cette démarche est tout à fait pertinente et que le préambule de la politique jeunesse est aussi important que la vision du CRCDD du Bas-Saint-Laurent pour sa planification stratégique.

La Commission jeunesse régionale a également décidé de s'exprimer sur les quatre (4) orientations proposées en adoptant un style particulier. Laurent et Laurence, deux (2) jeunes bas-laurentiens pure laine, serviront donc de voix, par leur dialogue spontané et authentique, aux jeunes de la région. Au nom des membres de la Commission jeunesse régionale, Laurent et Laurence commenteront les orientations de l'avant-projet. Enfin, ils formuleront des recommandations sur des points précis qui nous préoccupent et qui devraient s'ajouter à la politique jeunesse.

### **Le préambule**

La notion de citoyenneté active constitue l'axe central de la politique jeunesse proposée. Tel qu'il est présenté, ce concept réfère à la participation à la vie en société, au sentiment d'appartenance. La citoyenneté est ainsi contraire à l'exclusion : « Pour tendre vers une citoyenneté active, notre société doit chercher des solutions aux inégalités sociales et économiques qui viennent nier les principes mêmes de la citoyenneté »<sup>3</sup>.

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent tient à préciser que la citoyenneté fait non seulement référence à la participation, mais qu'être un citoyen actif c'est aussi, sinon d'abord, participer à la définition de cette société. La Commission est d'avis qu'avant de proposer des orientations qui favorisent la citoyenneté des jeunes, il faut a priori déterminer l'environnement souhaité pour cette pratique. Sans ce cadre de référence, l'intervention est vide de sens.

Pour la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, le préambule est au cœur de cette politique. Il devrait d'abord présenter la mission de la politique jeunesse. Il devrait aussi affirmer les valeurs, préoccupations et volontés des jeunes du Québec.

En ce qui a trait à la mission d'une telle politique, la Commission croit que c'est avant tout un engagement du gouvernement. Celui de prioriser la jeunesse et d'apporter des solutions à long terme à ses problématiques particulières.

Une politique jeunesse doit aussi viser et assurer la cohérence et la coordination des différentes mesures destinées aux jeunes. Enfin, une politique jeunesse a comme mission de définir le projet de société souhaité par les jeunes. Le gouvernement doit ainsi reconnaître l'importance de ce projet aux yeux des jeunes, s'engager en ce sens et jouer son rôle de leader et de facilitateur.

Évidemment, la Commission jeunesse adhère aux principes et valeurs formulés dans l'ébauche de préambule. La liberté, l'égalité, la démocratie, les responsabilités envers les générations

---

<sup>2</sup> Vision 2000-2015 et Plan stratégique régional 2000-2005. CRCDD du Bas-Saint-Laurent.

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE. Vers une politique jeunesse québécoise, Document de consultation, Juillet 2000, p.47

---

futures et pour un développement durable nous tiennent à cœur. Nous croyons toutefois que les jeunes ayant participé au Sommet du Québec et de la jeunesse sont allés beaucoup plus loin ou ont été certainement plus précis quant aux engagements qu'ils attendent et qu'on devrait clairement retrouver dans ce préambule.

Les jeunes de tout le Québec ont nettement exprimé leur refus :

- D'un marché du travail qui se précarise sans cesse;
- D'un système basé sur la performance et qui engendre l'exclusion;
- D'une vie où le travail prend toute la place et nous rend malades;
- D'une société qui exploite au maximum et qui détruit irrémédiablement nos ressources;
- D'un développement qui se fait au détriment de certains (individus, régions, pays).

Les jeunes ont plutôt opté pour la qualité :

- De nos emplois;
- De notre vie de famille ;
- De notre environnement et de celui que nous léguerons à nos enfants ;
- De notre éducation et de notre formation ;
- De notre vie en région ou dans notre quartier.

Nous l'avons dit et nous le redirons s'il le faut, jusqu'à être enfin entendus, la détresse est grande et les jeunes veulent des changements, des choix de société qui permettront ces changements. Ça suffit les statistiques déjà trop alarmantes, nous voulons des engagements.

Les jeunes des régions se sont bien démarqués au Sommet de février. Quand la citoyenneté s'associe à l'appartenance à un territoire, on la comprend peut-être mieux. Mais partout, croyons-nous, en ville ou en région, les jeunes demandent de choisir. Comme citoyens et non comme simples ressources humaines, productifs ou non, rentables ou non, ils choisissent un Québec de qualité, partout et pour tout le monde.

Les jeunes se sont positionnés sur les enjeux et l'avenir de notre société. Ils en attendent maintenant autant de leur gouvernement. Et se positionner pour les jeunes, ce n'est pas seulement de donner un accord de principe. C'est aller jusqu'à refuser et combattre ce qui va à l'encontre de nos valeurs. La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent s'attend donc à un préambule qui reconnaisse les aspirations des jeunes citoyens du Québec et qui se positionne fermement en ce sens.

La jeunesse a, semble-t-il, toujours été porteuse d'un projet de société. Les baby boomers ont, eux aussi, revendiqué une société meilleure.

Cette fois-ci, nos revendications pour un idéal prennent plus la forme d'un signal d'alarme. Et pour les jeunes qui prennent la parole, notre faible poids démographique n'est rien à côté de la lourdeur du message dont nous nous sentons les porteurs, celui de la détresse de nos amis et de nos pairs qui se suicident et décrochent à qui mieux mieux d'un monde qui les déçoit et où ils ne se retrouvent pas.

*« Nous sommes donc paradoxalement assez bien équipés pour faire face aux défis de l'an 2000 : sans le sou et enragés. Pendant que les babies se préparent à prendre le pouvoir et à propulser le discours néolibéral à des sommets inégalés et surtout à l'asseoir bien solidement pour les prochaines années, nous n'avons d'autre choix que de persister dans notre désaccord. Faire savoir partout où nous pouvons qu'il existe une autre façon de vivre que de faire la queue chez Wall Mart ou Réno-Dépôt*

*Il peut y avoir d'autres sources de joie dans la vie que « ne payez rien avant 1999 ou 2015 ou 3722 ».*

*Et il y a d'autres numéros dans le monde qui comptent plus que les Pétro-Points. Par exemple, les 1,5 milliard de pauvres qui peuplent la planète. Et il y a quelques petits mots pour lesquels il vaut peut-être encore la peine d'attendre avant de négocier sa première marge de crédit ou sa deuxième hypothèque : justice, égalité et fraternité. Répétons-les ces mots ! Crions-les ! Écrivons-les! Mignons-les, faxons-les, filmons-les jusqu'à plus soif ! Mais surtout, faisons-le encore dans quarante ans. »<sup>4</sup>*

### **Les quatre orientations**

Laurence et Laurent, deux (2) bas-laurentiens, se rencontrent pour discuter des quatre orientations proposées dans le document de consultation sur l'avant-projet de politique jeunesse.

- Laurent : -As-tu lu le document de consultation ?
- Laurence :-Ben oui. Pas évident ! À première vue, je me suis dit que tout était correct. Il a fallu que je le lise trois fois avant d'avoir quelques suggestions à faire.
- Laurent : -J'pense qu'on était un peu tous dans la même situation !
- Laurence :-C'est sûr, ce n'est pas tous les jours qu'on se penche sur un avant-projet de politique...
- Laurent : -En plus, je l' sais pas si y ont fait exprès, mais les thèmes sont pas les mêmes qu'au Sommet du Québec et de la jeunesse, une chance qu'on a de la suite dans les idées!

### **Engager la société dans une culture de la relève**

- Laurent - C'est une bonne idée de parler de relève, tant que ça reste pas juste des vœux pieux!
- Laurence - Aye, Savais-tu que dans notre coin, y a des entrepreneurs qui pensent à fermer leur « business » parce qu'il n'y a personne pour prendre la relève.
- J'te crois, à notre table jeunesse, on parle souvent de ça. Y a des organismes communautaires qui risquent de tomber bientôt eux aussi. Y a aucun jeune sur les c.a. pis les travailleurs, c'est pas tous des « jeunesses » non plus.

---

<sup>4</sup> COLLECTIF. Interdit aux autruches, Les éditions des Intouchables, 1997, p. 21

- 
- On parle des entreprises pis des organismes, mais on pourrait parler des villages. C'est vrai, la moyenne d'âge arrête pas d'augmenter.
  - Ça m' fait penser, j' me suis déjà demandé si c'était un critère d'avoir les cheveux gris ou blancs pour être élu municipal. Moi j'ai rien contre ça mais c'est pas toujours évident de prendre ta place quand l'horaire des réunions puis des activités est adapté à des gens à la retraite ou qui ont des conditions de travail qui leur permettent une grande flexibilité. Quand tu commences, c'est ben rare que t'as ces avantages là. Pour les jeunes, le monde municipal ça paraît inaccessible.
  - Pourtant, si il y a une place ou la culture de la relève prend toute son importance, c'est bien au niveau municipal.
  - Si ça continu, l'absence de jeunes va devenir un méchant problème. C'est vrai, y faut absolument travailler ensemble pour préparer la relève, nos petites communautés se meurent! Ça prend une culture de la relève et surtout, des actions concrètes !
  - C'est ça ! En plus, comme c'est dit dans le document, la relève c'est bon pour tous les domaines, pas seulement pour les domaines de pointe pis les ordinateurs. Au contraire, les métiers traditionnels et les artisans devraient être les premiers à trouver de la relève. Non mais c'est vrai, c'est pas parce que t'es jeune que t'as les pitons dans tête pis les logiciels dans le sang!
  - En agriculture aussi il est temps que ça bouge. C'est rendu tellement coûteux d'investir dans le gros bétail que les jeunes agriculteurs sont incapables d'acquérir des fermes d'élevage. Le pire c'est que déjà, en 1989 lors des Audiences publiques sur la jeunesse, mon cousin me disait qu'il avait déposé un mémoire avec les autres membres de la fédération agricole. Il y a 11 ans, ils disaient :  

« Ne pas accentuer les moyens de soutien et de développement de l'agriculture c'est très certainement accélérer le dépeuplement de la majeure partie du territoire. C'est aussi à moyen et à long terme, se rendre dépendant de l'extérieur pour une ressource aussi indispensable que l'alimentation ».<sup>5</sup>
  - Tu parlais d'actions tantôt, qu'est-ce que tu penses de ça des cibles en pourcentage pour faire de la place aux jeunes ?
  - Faudrait plutôt s'arranger pour avoir des jeunes dans 100% des organisations. Faudrait aussi qu'on soit vraiment impliqué, qu'on ait le droit de vote et qu'on soit pris en considération. Aye, une fois, dans une réunion, j'ai été présenté comme le jeune de service...tout le monde est parti à rire, sauf moi.
  - Voyons donc, y a rien là être de service!

---

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec, *Les couleurs de la jeunesse noir sur blanc, Rapport des audiences publiques sur la jeunesse*, 1990, p.18

- Non, tu me comprends mal. Un jeune de service, c'est quelqu'un qu'on invite pour se donner bonne conscience mais dont on veut rien savoir en réalité.
- C'est clair que ça va prendre de la solidarité entre les plus vieux pis nous autres si on veut relever le défi de la relève. C'est pas compliqué, sans ça, on est tous cuits!
- Y a un bout qui m'achale dans le document de consultation, c'est l'idée de sensibiliser les jeunes au développement durable. On n'est pas les seuls à être concernés. Au contraire, c'est du côté des entreprises pis des décideurs qu'y faut faire plus d'efforts. En plus, c'est pas juste une question de sensibilisation, y faudrait carrément changer les pratiques de gestion si on veut pas hypothéquer les générations futures.
- Je lisais dernièrement quelque chose là dessus. Il paraît que la planète s'est détériorée de manière phénoménale durant la période des grandes prises de conscience environnementale entourant les conférences de Stockholm (1972) et Rio (1992). Ça s'est détérioré parce la conscientisation n'était pas assortie de politiques musclées pour protéger l'environnement. Dans ce sens là, c'est bien beau que le Québec ait été signataire de la déclaration de Rio mais sans des actions concrètes, ça donnera rien.<sup>6</sup>
- Il faudrait que le gouvernement, les décideurs et les entreprises refusent systématiquement toutes formes d'exploitation abusives des ressources.
- L'environnement c'est hyper-important ! Si on dessinait notre projet de société, chu certain qui serait en vert !

En tout cas, moi, si j'étais le gouvernement du Québec je m'arrangerais pour que la politique jeunesse inclut aussi :

Une orientation spécifique pour : **Protéger l'environnement dans une perspective de développement durable.**

Qui implique toutes les générations et tous les secteurs d'activités.

Qui va plus loin que la sensibilisation en changeant les pratiques de gestion nuisibles à l'environnement que ce soit à court, moyen ou long terme.

Qui empêche systématiquement toutes formes d'exploitation abusives des ressources naturelles, humaines et patrimoniales.

### **Développer un sentiment d'appartenance**

- Laurence - J'ai l'impression que cette orientation là se retrouve dans le document de consultation grâce à la participation des délégations régionales au Sommet de février.

---

<sup>6</sup>cf, PRADES, José A., *L'éthique de l'environnement et du développement*, Presses universitaires de France, 1995, pp.29-30.

- 
- Laurent -Je le sais pas si c'est à cause de ça, mais c'est clair qu'on a eu un impact. Par contre, il me semble qu'on l'a manifesté notre appartenance on n'a pas dit qu'on avait besoin de la développer! J'ai rien contre ça, mais faut aller plus loin.
  - T'as raison, il faut pas juste travailler sur le sentiment d'appartenance des jeunes mais aussi sur l'accueil, la participation, la vie démocratique de chaque milieu. J'en connais ben du monde qui sont partis parce qu'y étaient pu capables, parce qu'y avait pu de place pour eux. C'était pas une carence d'appartenance!
  - L'idée, c'est que si le milieu où tu grandis t'habitue à être un citoyen actif, alors tu vas l'être, peu importe où tu te retrouves. Parce qu'y faudrait pas penser que l'appartenance, ça veut dire de rester collé où on est né sans bouger. On est des citoyens du monde !
  - Est-ce que tu penses que ça s'applique juste en région l'appartenance ou bien c'est bon en ville aussi?
  - C'est bon partout. Ça rejoint notre idéal d'un Québec habité et animé. Ça prend du monde dans chaque village, ville et région. Pour que les gens soient bien partout, il faut que les milieux de vie soient dynamiques et animés.
  - Il faudrait que tout le monde puisse avoir le choix de vivre soit en ville soit en région, sans que ça soit plus coûteux en région et sans que ça empêche l'accès aux études, au travail ou à des activités variées. Il faudrait que ça soit un choix équitable.
  - À l'atelier régional, tout le monde était unanime et s'entendait pour dire qu'il faut s'attaquer à l'exode !
  - Contrer l'exode, s'attaquer à l'exode, ça commence à être dépassé ces histoires là. Maintenant, on parle de migration, de mouvement. Il faudrait plutôt parler de favoriser l'établissement de jeunes en région, de favoriser une bonne qualité de vie en région.
  - C'est peut-être vrai pour nous, mais si ça te fait rien, pour se comprendre, je parlerais quand même de contrer l'exode .
  - D'accord mais pour aller plus loin, on devrait aussi soutenir les jeunes des grands centres qui aspirent à s'établir en région!
  - Oui, et on pourrait aussi accueillir des gens d'un peu partout. Le multiculturel, ça serait cool en région aussi.

En tout cas, moi, si j'étais le gouvernement du Québec je m'arrangerais pour que la politique jeunesse inclut aussi :

Une orientation spécifique pour : **Contrer l'exode et assurer une qualité de vie équitable dans toutes les régions.**

Qui favorise l'établissement de jeunes en région.

Qui assure l'accès à la formation, à l'emploi, à des activités récréatives et culturelles.

Qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur milieu.

### **Mettre en place les conditions favorables au développement de la personne**

- Laurent - J'aime ben ça cette approche là, c'est bon, c'est nouveau! Ben, je le sais pas si c'est nouveau mais sinon, il serait temps qu'on commence à l'appliquer! C'est vrai que « ... la société ne peut se priver d'aucun de ses jeunes. »<sup>7</sup> Dans ce sens là pis comme on parle de prévention, il me semble que c'est une raison de plus pour inclure les douze à quinze ans.
- Laurence - Y a aussi tous ceux qui sont marginalisés. Il faudrait aller plus loin dans la politique, lutter contre l'exclusion et la détresse. Pour pouvoir parler du développement de la personne, il faudrait carrément enrayer les obstacles comme le décrochage, la violence, la détresse psychologique, le suicide, la toxicomanie, l'alcoolisme et l'itinérance.
- Après ça, on peut passer au développement de la personne et même faire le lien avec la préparation à la vie professionnelle. Ça va ensemble. On l'a vu à l'atelier régional pour le Sommet, les recommandations du « chantier savoir et formation » allaient de pair avec celles sur « l'emploi » .
- C'est clair! T'as beau être plein de potentiel, si tu n'as pas accès à un emploi de qualité, t'es pas plus avancé. Ces deux choses là, c'est le nerf de la guerre! C'est pas pour rien qu'il y a eu deux fois plus de monde dans ces deux ateliers là lors de la consultation d'octobre dernier.
- Ben oui, quand on parle de stages ou de visites d'entreprises ou encore d'alternance travail/études, ça implique des ponts entre l'école et le milieu. L'école pourrait même créditer les implications dans le milieu.
- Dans ce sens là, c'est vrai que la réussite des jeunes doit être une responsabilité collective, pas juste de l'école. Parce que les effets de notre réussite profitent à tout le monde. Encore là, ça doit être vrai dans tous les milieux, pas juste en ville!
- Quand le document aborde la question de l'approche personnalisée, ça me fait penser à l'importance d'avoir des ressources humaines de qualité. Que tu parles de projets préventifs ou curatifs, c'est clair que les contacts humains de qualité sont indispensables. Quand tu fais affaire avec une enseignante qui est sur le bord du *burnout* ou qui enseigne

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec, Secrétariat du Sommet du Québec et de la jeunesse, *Vers une politique jeunesse : Document de consultation*, Juillet 2000, p. 57

une matière qu'a l'a jamais étudié, parce qu'elle n'a pas de poste permanent et qu'elle est remplaçante. C'est ben dur de lui demander d'avoir une approche de qualité.

- Même chose si tu rencontres un intervenant qui est *bout du rouleau*.
- Ça veut dire que ce monde-là doit avoir des conditions de travail pis des emplois de qualité.
- Ça veut dire aussi que les intervenants doivent pas se succéder à tous les six mois parce qu'ils sont financés par des programmes *d'employabilité*.
- T'as ben raison. Une autre affaire qui devrait aussi être supportée et reconnue, c'est les voyages et les échanges. C'est encore vrai que les voyages forment la jeunesse!

En tout cas, moi, si j'étais le gouvernement du Québec je m'arrangerais pour que la politique jeunesse inclut aussi :

Une orientation spécifique pour : **Éliminer l'exclusion et la détresse.**

Qui enraye les obstacles au développement de la personne tels : décrochage, violence, détresse psychologique, suicide, toxicomanie, alcoolisme et itinérance.

Qui enraye toute forme de discrimination.

Qui implique tous les acteurs des collectivités.

Qui valorise la qualité des ressources humaines.

**Les adolescents (douze à quinze ans).**

Pour agir adéquatement en matière de relève, d'appartenance et de prévention.

### **Préparer la vie professionnelle**

- Laurent - Aye, c'est enrageant de lire qu'il faudrait qu'on soit mieux informé sur le travail atypique. Ça prend pas de l'information, ça prend du changement. Je sais pas sur quel ton va falloir le dire. En ce moment, y en a pas beaucoup de choix et la précarité en emploi n'arrête pas d'augmenter. C'est inadmissible.
- Laurence - La société ne se doit pas seulement de préparer les jeunes à la vie professionnelle. La société se doit de maintenir une bonne qualité de vie au travail, c'est essentiel!

- 
- Y faudrait développer une stratégie de création d'emplois en économie sociale et aussi dans tous les autres secteurs d'activités économiques. Il faut que la société valorise davantage la création d'emplois de qualité plutôt que la seule performance économique.
  - On parle d'insertion dans le milieu du travail mais comme disaient les jeunes de La Mitis, jusqu'où devons-nous reculer pour réussir à nous intégrer? On a beau être flexible, mais y a des limites.
  - C'est comme la question de l'implication et de la citoyenneté active. Comment veux-tu t'impliquer et contribuer quand tu sais même pas où tu travailleras dans 6 mois et même si tu travailleras.
  - Pis la voie de l'*entrepreneuriat*, je ne suis pas certain qu'elle est « ...plus accessible et plus attrayante pour de nombreux jeunes. » J'en connais qui deviennent des supposés travailleurs autonomes parce que leur patron veut pas payer sa part de dépenses reliées à l'emploi. J'ai rien contre ça l'*entrepreneuriat* mais faut que ça soit un vrai choix.
  - Oui, et y faudrait peut-être faciliter l'accès aux programmes qui existent, simplifier les démarches. Au Sommet de février y en a qui ont fait une bonne proposition : un projet, une demande, un chèque !
  - Concernant l'adaptation des lois aux nouvelles formes de travail, faut pas juste suivre ça timidement. Il faut modifier, revoir et corriger les lois pour améliorer la protection sociale et les conditions de travail de tous les travailleurs, quel que soit leur statut d'emploi. Faudrait d'ailleurs commencer par enayer les clauses orphelins !
  - C'est sûr. Une autre affaire qui me venait en tête en lisant le document, c'est la question de la répartition géographique. C'est bien qu'on vise une meilleure répartition géographique des programmes d'études au niveau professionnel et technique. D'après moi, ça devrait aussi s'appliquer à l'université.
  - Oui pis y faudrait que les formations ne se limitent pas aux secteurs d'activités de la région. Si on veut permettre à des jeunes de partout de vivre en région, c'est évident que la formation est un bon prétexte. À part de ça, des cours de *débosselage*, d'hygiéniste dentaire ou d'administration, c'est mobile. Y a aucune raison pour que l'autoroute qui mène à une formation de qualité soit un sens unique vers les régions de Québec et Montréal.
  - Le dernier axe sur la conciliation de la vie personnelle, familiale et professionnelle, ça c'est du sport! Y en a beaucoup qui se résignent à pas avoir d'enfants à cause des exigences liées à leur emploi. Le document parle de choix mais y en a plusieurs qui n'ont pas le choix.
  - Il paraît qu'il y a un projet de loi qui s'en vient là-dessus. J'espère que ça va améliorer l'accès à des congés parentaux qui ont du bon sens, peu importe nos statuts d'emploi. Pour le moment, j' te dis que c'est pas trop tentant.

- Il me semble qu'on pourrait parler de ça encore des heures. Il est vraiment temps qu'il se passe quelque chose. Ma sœur me contait qu'en 1989 « ...aux Audiences publiques sur la jeunesse, pas un groupe, pas un jeune venu parler du travail n'a manqué de dénoncer la précarité des emplois et des conditions de travail que la jeunesse se voit laisser en héritage. » Le groupe Au Bas de l'échelle, disait : « Ce qui semble se dessiner maintenant, pour la jeunesse : la précarité, l'incertitude. La meilleure corde à son arc, savoir jouer à la chaise musicale, voire à la roulette russe »<sup>8</sup>
- Non seulement on n'avance pas, on recule!
- C'est vrai que ça prend des jeunes pour travailler mais là, ce qui est urgent c'est du travail pour les jeunes.

En tout cas, moi, si j'étais le gouvernement du Québec je m'arrangerais pour que la politique jeunesse inclut aussi :

Une orientation spécifique pour : **Lutter contre la précarisation, créer et maintenir des emplois de qualité.**

Qui inclut une stratégie de création d'emplois de qualité.

Qui modifie les lois du travail afin d'améliorer les conditions de travail et la protection des travailleurs.

Qui engage la société dans le maintien d'une qualité de vie au travail.

Qui tient compte de la conciliation travail/ famille.

## Conclusion

- Laurence – Chu vraiment contente qu'on ait discuté ensemble. Y m'semble qu'on a amené plusieurs idées intéressantes !
- Laurent – Mmouais...
- T'as pas l'air trop convaincu !
- Ben, j' vais dire ben franchement, chu pas mal inquiet. Défois j' me demande si ça va vraiment donner quelque chose. J'ai peur que notre mémoire finisse sur la tablette des mémoires oubliés. J'vais être découragé ben raide si mes enfants m'arrivent un jour en me disant qu'ils participent à une consultation sur la jeunesse...
- Voyons donc, faut pas voir ça comme ça. Penses-tu vraiment qu'on est les derniers à se poser des questions sur l'avenir ?

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec, *Les couleurs de la jeunesse noir sur blanc, Rapport des audiences publiques sur la jeunesse*, 1990, p.21

- Ben non, mais j'aimerais ça que les prochains soient rendus un peu plus loin que nous autres. Je veux de l'action ! Pas juste dans les bureaux des ministres, chez nous, dans notre région, dans nos communautés !
- C'est clair qu'y faut qu'il y ait des suites : un plan de mise en oeuvre et un bon suivi.

### **La mise en œuvre et le suivi**

#### Au niveau national :

D'entrée de jeu, la Commission jeunesse régionale croit que l'application de la politique jeunesse impliquera nécessairement une certaine souplesse et un effort d'harmonisation avec les lois et politiques déjà existantes.

La Commission jeunesse trouve logique que la coordination de la politique jeunesse revienne au Secrétariat à la jeunesse (SAJ). Il serait cependant important que le SAJ soit avisé par un comité national de suivi de la politique jeunesse. Ce comité aurait pour mandat d'évaluer la mise en œuvre et les retombées globales de la politique sur les jeunes du Québec.

Évidemment, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent est d'avis que les Forums jeunesse régionaux devraient avoir leur place au sein de ce nouveau comité. Plus précisément, nous proposons que trois (3) sièges leur soient réservés. Les Forums jeunesse régionaux détermineraient entre eux leurs représentants sur ces sièges.

Il sera important de s'assurer d'un lien étroit entre les Forums jeunesse et le niveau national, au même titre que les groupes jeunes nationaux. À cet effet, nous recommandons qu'un siège soit accordé à l'Association des régions du Québec (ARQ), étant donné son rôle de support et de coordination aux Forums et à leurs CRD. Dans ce sens, l'ARQ devrait recevoir les budgets nécessaires à l'embauche de ressources supplémentaires afin d'offrir un meilleur support au réseau des Forums jeunesse régionaux.

En ce qui a trait à la création d'un nouvel observatoire de la jeunesse pour réaliser des études, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent considère que nous devrions plutôt miser sur le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) et l'observatoire Jeunes et Société de l'INRS, comme ce fut le cas lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. La voix des jeunes qui trament les avis du CPJ et le point de vue des chercheurs de l'INRS se complètent déjà bien pour ce qui est du portrait de la jeunesse québécoise. Ce sont certainement deux (2) ressources qui devraient être mises à profit dans l'évaluation de la politique jeunesse.

#### Au niveau régional :

La Commission jeunesse régionale croit essentiel que la politique jeunesse s'appuie sur un projet de société global qui en tracera les grandes orientations. Cependant, il nous apparaît qu'une grande latitude doit y être prévue pour que son application et sa mise en oeuvre tiennent compte des besoins régionaux et locaux. Nous souhaitons également qu'elles s'appuient sur la solidarité et le partenariat.

---

Il nous semble également évident qu'au niveau régional, le support à la mise en œuvre et au suivi de la politique jeunesse devrait revenir au Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) du Bas-Saint-Laurent. Le mandat de concertation du CRCD, son rôle aviseur auprès du Gouvernement du Québec, sa capacité à négocier des ententes spécifiques, de même que son approche horizontale et globale en font le mandataire régional tout désigné.

En outre, le CRCD a déjà acquis une expertise jeunesse dans son expérience de mise sur pied et de coordination de la Commission jeunesse régionale ainsi que dans l'organisation de l'atelier régional en vue du Sommet du Québec et de la jeunesse. Enfin, sa volonté manifeste de développer des approches intergénérationnelles, la confiance et l'écoute qu'il accorde à la Commission jeunesse régionale font que c'est sans hésitation que les membres de la Commission lui confieraient cet important mandat.

Pour que la politique jeunesse puisse s'appliquer réellement dans nos milieux, le CRCD aurait tout un travail de sensibilisation à mener afin que l'ensemble des décideurs et des partenaires régionaux et locaux y adhèrent. Un engagement d'envergure qui pourrait prendre la forme d'un événement pourrait lancer la souscription de la collectivité à cette politique.

Pour réaliser un tel mandat, la Commission jeunesse est également convaincue que des fonds adéquats devront être versés au CRCD pour l'embauche d'une ressource humaine à temps plein puisque ce rôle s'ajouterait aux tâches liées au support à la Commission jeunesse.

De son côté, la Commission jeunesse régionale poursuivrait son rôle d'aviseur auprès du CRCD et son propre plan d'action, tout en évaluant la mise en œuvre de la politique jeunesse et ses impacts régionaux et locaux.

Lors de la mise sur pied de la Commission jeunesse régionale, il fut décidé que cette commission serait composée de jeunes de moins de 30 ans et ce, pour nous permettre de prendre directement la parole sur les questions qui nous touchent, plutôt que d'être représentés par différents intervenants. Dans le cadre de la politique jeunesse, nous croyons cependant qu'un comité régional de suivi, composé à la fois de jeunes et de représentants des partenaires devrait être mis sur pied. Ce comité ne remettrait nullement en question l'existence de la Commission jeunesse mais permettrait au CRCD d'être alimenté dans la mise en œuvre et le suivi de la politique par une table qui favoriserait déjà la concertation. Comme pour le volet « Développement social » ce comité pourrait aussi consulter ponctuellement des experts ou des intervenants terrain sur des thématiques particulières. La Commission jeunesse régionale propose que ce comité de suivi ait la composition suivante :

- Six (6) sièges réservés à des membres de la Commission jeunesse régionale (dont un (1) pour la présidence), ou pour des jeunes nommés par la Commission jeunesse régionale;
- Un (1) siège pour le Conseil régional de concertation et de développement;
- Un (1) siège pour la direction régionale du ministère de l'Éducation;
- Un (1) siège pour la direction régionale du ministère des Régions;
- Un (1) siège pour la direction régionale d'Emploi-Québec;
- Un (1) siège pour la Régie régionale de la santé et des services sociaux;
- Un (1) siège pour un représentant du réseau des Maisons des jeunes du BSL;
- Un (1) siège pour un représentant du réseau des CJE du BSL;
- Un (1) siège pour un représentant de la Table des préfets du BSL;

- Un (1) siège pour un représentant du réseau des CLD du BSL.

Cette proposition de mise en œuvre et de suivi de la politique jeunesse au niveau régional est certainement adaptée de façon spécifique à notre réalité. Chaque région du Québec devrait être en mesure de choisir elle-même la solution qui convient à ses spécificités. La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent croit cependant qu'il doit y avoir un équilibre certain entre la participation des jeunes à ce suivi et la concertation avec les partenaires.

### **Sommaire des recommandations**

#### **Pour le préambule :**

- Prioriser la jeunesse et s'engager dans le projet de société souhaité par les jeunes;
- Présenter clairement la mission de la politique jeunesse;
- Affirmer les valeurs, préoccupations et volontés des jeunes du Québec telles que manifestées lors du Sommet du Québec et de la jeunesse et basées sur le principe de la qualité de vie;
- Assurer la cohérence et la coordination des différentes mesures destinées aux jeunes.

#### **Pour les quatre (4) orientations :**

- Ajouter une orientation spécifique pour : Protéger l'environnement dans une perspective de développement durable;
- Ajouter une orientation spécifique pour : Contrer l'exode et assurer une qualité de vie équitable dans toutes les régions du Québec;
- Inclure les adolescents de douze (12) à quinze (15) ans;
- Ajouter une orientation spécifique pour : Éliminer l'exclusion et la détresse;
- Ajouter une orientation spécifique pour : Lutter contre la précarisation, créer et maintenir des emplois de qualité.

#### **Pour la mise en œuvre et le suivi :**

##### **Au niveau national :**

- Confier la coordination nationale de la politique jeunesse au Secrétariat à la jeunesse;
- Créer un comité national de suivi réservant trois (3) sièges aux Forums jeunesse régionaux et un (1) siège à l'Association des régions du Québec (ARQ);

- Attribuer à l'Association des régions du Québec (ARQ), les budgets nécessaires à l'embauche de ressources supplémentaires pour offrir plus de support aux Forums;
- Miser sur le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) et l'Observatoire Jeunes et société de l'INRS pour réaliser des études sur les jeunes plutôt que créer un nouvel observatoire de la jeunesse.

**Au niveau régional :**

- Respecter les spécificités de chaque région du Québec;
- Confier le support à la mise en œuvre au Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) du Bas-Saint-Laurent;
- Créer un comité de suivi régional formé à part égale de jeunes et de partenaires.
- Verser au CRCD les fonds nécessaires à l'embauche d'une ressource humaine à temps plein pour supporter la Commission jeunesse régionale et le comité de suivi.

---

## **Point de vue des partenaires du milieu**

### **Le préambule : Les principes et valeurs**

#### **Un Québec qui tient compte de ses régions**

Pour les partenaires du Bas-Saint-Laurent, la question semble claire et sans équivoque, il faut tenir compte des réalités régionales dans les principes et valeurs qui animent la politique jeunesse. Elle doit s'afficher clairement dès le préambule pour le respect et le soutien aux jeunes désireux de vivre en région et s'attarder sur leurs spécificités, sur les différences quant à leur mode de vie et tenir compte des besoins liés au fait que certaines ressources ne sont pas disponibles en région.

Il faut ajuster le portrait que l'on fait des jeunes à la réalité des régions: population vieillissante, diversité culturelle assez rare, poids démographique faible, taux de chômage élevé, niveau de revenu moyen bas, etc. Cette préoccupation doit également se manifester lors de l'élaboration des mesures découlant de la politique. Cela doit se matérialiser par un soutien et des actions concrètes permettant d'assurer la revitalisation des milieux de vie. De plus, les orientations doivent prévoir des moyens permettant aux partenaires régionaux et locaux de s'engager concrètement dans l'application de la politique.

#### **Une politique inclusive quelque soit le lieu d'origine, la nationalité, la culture, la situation économique des jeunes vivant au Québec**

La politique doit avoir un principe d'inclusion pour l'ensemble des jeunes du Québec quelles que soient leurs conditions de vie. Des craintes quant à un système axé sur la performance entraînant l'exclusion de certains jeunes ont été manifestées. La question des adolescentes et adolescents est également ressortie comme importante. Il faut voir à les intégrer davantage dans les systèmes social, économique et politique. À ce niveau, plusieurs suggèrent d'inclure les 12 - 17 ans à la politique jeunesse.

Par ailleurs, la question de la situation économique des jeunes qui sont aux études est amenée. Les modifications au programme de prêts et bourses favorisent l'endettement des étudiants et étudiantes (nombre maximum de sessions durant lesquelles ils peuvent bénéficier des prêts et bourses, limite d'endettement définie par le ministère, taxe à l'échec, etc.). Les jeunes qui quittent la région pour étudier s'endettent de façon considérable. Ceux et celles qui fréquentent un CEGEP à l'intérieur de la région mais en dehors de leur localité de résidence s'endettent également de façon importante (logement, transport, etc).

La politique jeunesse doit tenir compte de la vie économique des jeunes dans ses orientations et mettre en place des moyens pour réduire l'endettement des jeunes, principalement ceux et celles qui sont domiciliés en région éloignée des grands centres urbains. Il existe d'ailleurs une relation entre la fréquence des difficultés économiques et les abandons de cours, les échecs, les difficultés scolaires ou personnelles. Pour favoriser l'égalité des chances, il est essentiel de développer des mécanismes de support énergiques et dynamiques pour les jeunes qui vivent des difficultés et contraintes particulières.

---

## **L'importance de la prise en charge par les jeunes de leur destinée et de l'avenir de la société**

La citoyenneté active des jeunes au sein de la société québécoise doit devenir un axe principal de la politique et un enjeu collectif pour l'ensemble de la société. L'État doit fournir un environnement permettant aux jeunes d'exercer une citoyenneté pleine et entière. Pour cela, il est essentiel, en plus de responsabiliser les partenaires des milieux, de leur donner le soutien nécessaire permettant la concertation et l'harmonisation des actions. Les interventions doivent permettre aux jeunes de construire leur implication à leur façon. Les jeunes bénéficieront d'un certain encadrement de la part de la génération qui les précède en autant que cet encadrement ne réduise pas leur créativité et leur capacité de se responsabiliser. Il importe de les aider à s'instrumenter soit par l'acquisition de connaissances préalables ou par le développement des habilités nécessaires à l'exercice de la citoyenneté.

Les milieux de vie des jeunes (famille, communauté locale, milieu du loisir et école) doivent être considérés comme des lieux de transfert importants concernant la citoyenneté active des jeunes et être mieux exploités dans la politique jeunesse. Les expériences que les jeunes font dans ces milieux doivent être reconnues et valorisées.

### **Le devenir de la société québécoise repose sur la qualité de la formation**

Les partenaires du Bas-Saint-Laurent sont en accord avec le fait que le devenir de la société québécoise repose sur la qualité de la formation et que l'éducation se présente comme un enjeu stratégique pour assurer le développement du Québec. À ce niveau, ils tiennent à mentionner leur adhésion au concept école milieu de vie et réaffirment, comme ils l'avaient déjà fait lors de l'atelier jeunesse régional en vue de la préparation du Sommet du Québec et de la jeunesse, l'importance de réinvestir massivement dans les services complémentaires offerts aux élèves.

### **Une politique qui se fait en cohérence avec les autres politiques ministérielles**

La question de la cohérence entre les différentes politiques est également jugée comme très importante. Ainsi ce qui se fait en éducation ou encore au sein du ministère de l'Enfance et de la Famille doit être pris en compte dans le projet de politique et dans son application. De la même façon, la politique jeunesse doit se concrétiser en cohérence avec la Politique en matière de condition féminine. Ainsi, l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes, qui permet de mettre en lumière les conditions socio-économiques des femmes et des hommes, les différences qui caractérisent les deux sexes et qui favorise la prise en compte de ces réalités dans la conception et l'élaboration des programmes, mesures ou politiques, doit également s'appliquer à la politique jeunesse.

### **1<sup>er</sup> orientation : Engager la société dans une culture de la relève**

#### **La place des jeunes dans les lieux d'influence**

L'instauration d'une culture de la relève doit animer l'ensemble de la communauté québécoise autant dans les secteurs public et parapublic que dans le secteur privé. Cette culture de la relève doit également être encouragée au niveau du loisir sportif, dans les milieux culturels et communautaires ainsi que dans les secteurs de plein air et du tourisme.

Confier des responsabilités aux jeunes, leur laisser une place dans les lieux d'influence, c'est primordial mais encore faut-il leur fournir l'encadrement nécessaire et les aider à bien jouer leur rôle. Certains suggèrent d'associer à la politique jeunesse des budgets permettant de dispenser des activités sur les procédures d'assemblée, les rôles d'un conseil d'administration, etc.. Pour d'autres, il faut reconnaître l'implication communautaire et scolaire des jeunes par des crédits ou des mentions au bulletin. On parle également d'un programme du même style que les programmes *sport étude* mais qui porterait sur *l'implication étude*. Ces façons de faire permettraient de reconnaître les acquis que font les jeunes par leur implication sociale et favoriseraient leur participation aux structures décisionnelles.

La question de l'âge requis pour exercer son droit de vote a également été abordée. Pour certains, il serait souhaitable d'accorder le droit de vote à 16 ans. Cela favoriserait la prise en charge des jeunes et leur participation à part entière à la société. Par ailleurs, certains obstacles ou contraintes administratives doivent être levés afin de permettre la participation des jeunes. À tout le moins faut-il identifier ces obstacles et aider les jeunes à les vaincre.

La politique jeunesse doit prévoir des mécanismes favorisant l'équité intergénérationnelle dans tous les milieux. Il faut créer une synergie pour transmettre l'expérience des plus vieux vers les plus jeunes. Il s'agirait là d'une sorte de passation des pouvoirs, des savoirs faire.

Finalement, puisqu'il est question d'instaurer une culture de la relève à l'ensemble de la société, il est mentionné que la politique jeunesse devrait avoir le souci d'intégrer les jeunes lors de l'élaboration de plans d'action.

### **Les jeunes pour développer l'innovation et créativité**

Dans les mémoires déposés en région il ressort qu'un des moyens pour développer la créativité, c'est la possibilité d'offrir un éventail de cours, de sortir des cours sanctionnés dans le cadre de l'obtention d'un diplôme d'étude secondaire et de développer des formules innovatrices.

### **Planification, intégration, relève en matière de main-d'œuvre**

Les formations générale et professionnelle sont des voies incontournables pour intégrer la relève en matière de main-d'œuvre. L'éducation aux adultes permet également aux jeunes de se tailler une place sur le marché du travail. Il faut cependant concevoir des stratégies plus efficaces envers certains groupes qui risquent d'être exclus du marché du travail.

Un partenariat entre milieu du travail et milieu scolaire doit être développé afin que les curriculums soient arrimés sur les perspectives d'avenir. Cette façon de faire devrait également permettre de mieux connaître les possibilités d'emplois.

Au plan de la main-d'œuvre, il faut penser à des formules alternatives comme le mentorat. Il faut également établir une politique de rajeunissement du personnel dans les différents secteurs de l'activité économique.

### **Le transfert du patrimoine durable**

Il faut miser sur la protection des richesses en étant plus sélectif dans les méthodes de conservation des ressources. La question du développement durable doit être abordée dans les

---

cours d'éducation à la citoyenneté ou dans d'autres cours puisque la protection de l'environnement sera le prochain grand défi de la société. Ce défi concerne l'ensemble de la société y compris le monde municipal et associatif. Il ne pourra se réaliser sans un questionnement en profondeur des dynamiques et réalités liées aux modes de production dans tous les secteurs d'activité.

## **2° orientation : Développer un sentiment d'appartenance**

### **Une pluralité culturelle s'exprimant dans une société inclusive**

L'appartenance s'oppose à l'exclusion. C'est sous cet angle que les mémoires déposés dans notre région ont abordé la question. Ce qu'ils disent c'est qu'il faut travailler à l'inclusion des jeunes. Cela doit se traduire de différentes façons: accessibilité aux études post-secondaires en réaffirmant l'ensemble des mandats confiés aux institutions d'enseignement post-secondaire en région et en s'assurant que le système d'aide financière favorise cette accessibilité, soutien aux familles par la révision de certaines dispositions (congé parentaux, services de garde, fiscalité), adaptation aux nouvelles réalités du marché du travail, etc..

L'objectif ultime doit demeurer l'exclusion zéro. Cela passe nécessairement par un accroissement du nombre de diplômés. La politique jeunesse doit donc prévoir des solutions pour enrayer le décrochage scolaire. Il y a un lien direct entre le niveau de scolarisation et le recours à divers services d'aide au niveau de l'assistance-emploi, par exemple. C'est pourquoi il est essentiel de mettre l'accent sur la scolarisation afin de mettre en place les conditions favorables au développement de la personne et à la préparation de la vie professionnelle.

Un des moyens identifiés c'est que l'État donne aux maisons d'enseignement les possibilités de maintenir les différents services destinés aux étudiants et étudiantes ( services d'orientation, de placement, d'aide financière, des activités sportives, culturelles, artistiques, etc.). La question du développement des universités et collèges dans les différentes régions du Québec est également primordiale et doit être incluse dans la politique jeunesse.

La politique jeunesse doit encourager l'élaboration de programmes de formation afin de répondre aux besoins de perfectionnement des jeunes adultes qui poursuivent un processus de formation continue. Elle doit promouvoir l'établissement et le financement de nouveaux modes de formation pour les jeunes adultes actifs sur le marché du travail.

### **Une appartenance québécoise dans un contexte international**

L'appartenance suppose une ouverture sur le monde et les autres cultures. Dans nos régions où le multiculturalisme est rare, cela peut se réaliser par la mise en place de partenariats avec d'autres pays, par exemple par des programmes d'échanges étudiants et par des stages. L'ouverture aux autres cultures peut également se faire par le biais des médias mais doit aussi passer par la présentation d'activités culturelles en région.

Le sentiment d'appartenance peut également se manifester par la participation des jeunes à des activités sportives et récréatives. Ces participations doivent être facilitées puisqu'elles contribuent au développement du sentiment d'appartenance des jeunes.

La construction d'un sentiment d'appartenance doit se faire autour de valeurs communes et d'une identité collective. En ce sens, une réflexion en profondeur sur les valeurs d'un Québec multiculturel et sur l'identité collective des jeunes doit être amorcée. Il faut définir la culture québécoise, identifier ce que l'on veut transmettre. À ce sujet, les institutions d'enseignement de la région précisent qu'elles peuvent jouer un rôle dans la transmission de notre patrimoine culturel en autant qu'elles disposent des ressources nécessaires pour le faire.

Il faut obligatoirement enrichir les programmes d'anglais actuellement offerts et offrir des activités innovatrices amenant les jeunes à apprécier cette langue. Il faut également rendre accessibles et abordables des cours sur diverses langues. En ce qui concerne le français, en formation continue, il faudrait rendre accessibles divers modules de français correctifs en dehors du cadre rigide des cours crédités d'un diplôme d'étude secondaire.

### **Une appartenance, facilitée par participation sociale**

Il faut soutenir toute initiative de jeunes dans activités sportives, culturelles et éducatives. Le loisir doit être considéré comme lieu privilégié où les jeunes font l'apprentissage de la démocratie, de la responsabilisation, de l'autonomie. À l'école, il faut multiplier les occasions incitant les jeunes à s'impliquer, à expérimenter le travail d'équipe. Pour cela il faut les ressources nécessaires pour encadrer les activités.

### **3<sup>e</sup> orientation : Mettre en place les conditions favorables au développement de la personne**

#### **L'éducation au centre de l'acquisition d'une formation de base**

Les partenaires consultés s'entendent pour reconnaître le rôle de l'éducation dans le développement des jeunes. C'est là un lieu important pour l'acquisition des apprentissages nécessaires à la vie d'adulte tant sur le plan des connaissances académiques que sur le plan du développement personnel. L'école doit développer des contenus à partir du vécu des jeunes et se préoccuper des compétences intellectuelles et méthodiques à acquérir pour exercer pleinement sa citoyenneté et pour se préparer au marché du travail.

Les orientations de la politique jeunesse doivent mettre en priorité la petite enfance et le support majeur à l'école primaire. À ce niveau, des efforts doivent être faits quant à une meilleure concertation entre le milieu de l'éducation et les autres partenaires, par exemple le ministère de l'Enfance et de la Famille.

L'école n'est pas la seule à avoir un rôle à jouer dans le développement de la citoyenneté. Le monde municipal et le milieu communautaire doivent être mis à profit dans la préparation à l'exercice de la citoyenneté par le biais du sport ou du loisir. Il faut tendre vers une complémentarité entre le milieu municipal et scolaire et créer des passerelles entre l'école et le milieu.

Il faut également reconnaître l'implication communautaire des étudiantes et étudiants à l'intérieur des institutions d'enseignement et les acquies autres que ceux reliés à la diplomation.

Finalement, et cela est une question essentielle pour nos régions, la politique jeunesse doit inscrire le principe d'égalité des chances afin de favoriser la réussite scolaire en offrant à tous les jeunes du Québec les conditions qui favoriseront l'apprentissage des connaissances. Il faudra

---

s'assurer de poursuivre le développement de l'offre de cours pour les universités des zones moins peuplées afin de ralentir l'exode des jeunes vers les grands centres et donner la possibilité aux jeunes des grands centres de venir étudier en région.

### **Reconnaissance des diverses voies de qualification**

Il devient urgent de reconnaître les différents types d'intelligence, les styles d'apprentissage variés. Il faut inclure dans les programmes de formation générale et en formation professionnelle, des cours d'éducation physique et prévoir l'organisation d'ateliers diversifiés sur les plans artistique, culturel ou autres. L'école pourrait ainsi devenir, comme le souhaitaient les participants et participantes à l'atelier jeunesse régional, autre chose qu'une boîte à cours.

Aussi, il faut valoriser les jeunes dans les savoirs acquis hors du système scolaire et en arriver à officialiser ces compétences. Il faut voir la communauté locale, en plus de l'école, comme un milieu de vie ouvert aux activités diverses et reconnaître les acquis faits dans le cadre d'expérience parascolaire et civile. En ce sens, il devient primordial que les expériences des jeunes en matière de sport et de loisir soient également reconnues.

La question d'accroître l'accessibilité des équipements sportifs et culturels, par l'ouverture des équipements municipaux et scolaires les fins de semaines, a été abordée. Il a aussi été question de créer des lieux pour les ados. À ce sujet, certains mémoires ont abordés la question du financement des Maisons de jeunes qui représentent des lieux importants où les jeunes font l'acquisition de diverses connaissances transférables à l'âge adulte.

### **Une approche préventive centralisée et personnalisée**

L'analphabétisme et le décrochage sont des problèmes majeurs sur lesquels il devient urgent d'intervenir. Pour cela, il faut créer de plus petits groupes, assurer un meilleur encadrement, un meilleur suivi des élèves, expérimenter les formules d'alternance travail-études. Cela suppose évidemment l'octroi de ressources supplémentaires.

Il faut également donner de l'importance aux activités de développement personnel (estime de soi, connaissance de soi, de ses aptitudes, etc).

La politique jeunesse identifie les 15-18 ans comme groupe auprès duquel il faut apporter une attention particulier définissant cette période de la vie comme moment charnière pour beaucoup de jeunes entre l'école et l'entrée sur le marché du travail. Pendant cette période de leur vie, les jeunes aux prises avec des problèmes n'ont pas toujours accès à des services adaptés à leur situation. Ainsi les stratégies d'intervention auprès de ce groupe d'âge devraient être développées de façon à mieux s'adapter aux diverses situations problématiques que vivent les jeunes. Des mémoires déposés, il ressort que ces nouvelles stratégies d'intervention devraient viser les jeunes de 15 à 20 ans et non seulement se limiter aux 15-18 ans.

### **Un soutien accru aux jeunes familles**

Concernant le soutien accru aux jeunes familles, il faut accorder des crédits d'impôt pour leur donner une marge de manœuvre, valoriser le rôle de la famille. Il est même suggéré, dans certains mémoires, d'inscrire une cinquième orientation à la politique jeunesse portant sur la

---

valorisation du rôle parental puisque tout commence dans la famille et que dans notre société ce rôle est peu valoriser.

Par ailleurs, il est suggéré de réajuster les heures d'ouverture de l'école de façon à ce que les jeunes puissent avoir accès à des loisirs et des sports avant de retourner à la maison.

### **L'accessibilité à des services de base**

Il faut trouver une alternative quant au financement sur la base de la population afin de s'assurer de l'accès à des services diversifiés (bibliothèque, équipements sportifs, activités culturelles, etc) en zone moins peuplée à des coûts acceptables. Il faut également rendre accessibles ses services aux étudiants et étudiantes en fixant des prix spécifiques pour cette clientèle.

## **4<sup>e</sup> orientation : Préparer la vie professionnelle**

### **La formation professionnelle et technique**

Il faut donner à la région la possibilité d'offrir des formations professionnelle et technique à vocation nationale, c'est-à-dire des formations qui répondent aux besoins nationaux et non pas uniquement aux besoins en main-d'œuvre des entreprises d'ici.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que beaucoup de jeunes doivent s'exiler pour étudier dans une formation qui ne se donne pas près de chez eux. Cette situation influence la migration des jeunes à l'intérieur du Bas-Saint-Laurent mais également vers les grands centres et augmente les coûts reliés aux études.

Il est recommandé d'assouplir les normes de maintien et de développement de formation professionnelle et technique et de déclarer prioritaire la réponse aux besoins éducationnels des jeunes Québécois et Québécoises en région éloignée leur permettant ainsi de participer à l'évolution économique de l'ensemble du Québec.

### **La formation continue et le perfectionnement**

Les entreprises auraient avantage à mieux connaître et à utiliser les services offerts par l'éducation aux adultes et devraient être conscientisées au bien fondé du perfectionnement de leurs employés. Ceci devrait permettre d'assurer aux jeunes travailleurs et travailleuses les possibilités d'accroître leurs connaissances et de s'adapter aux changements qui peuvent survenir dans leur milieu de travail.

La question des stages est également importante. Il faut faciliter l'accès des stages pour les jeunes en étant plus souple au niveau des règles syndicales, par exemple.

### **L'accès à l'emploi**

La politique jeunesse devra lancer les bases d'un vaste chantier de l'emploi pour les jeunes d'où découleront des principes de responsabilisation de l'ensemble de la société québécoise (décideurs locaux et régionaux, gouvernements provincial, fédéral et municipal) afin de trouver des solutions pour augmenter le niveau d'emploi en région. Il est nécessaire de créer des emplois de qualité que se soit par dans les secteurs privés ou publiques ou encore dans le secteur de l'économie sociale. Pour améliorer l'accès à l'emploi, il serait également souhaitable de revoir les

---

critères des programmes d'aide à l'emploi et de les rendre accessibles à tous les jeunes qu'ils soient démunis ou non.

La création de nouvelles entreprises en région, en plus d'offrir des possibilités d'emploi, permettrait également la tenue de stages. Il est crucial d'établir de nouvelles passerelles entre le secteur scolaire et le marché du travail. Il faut établir de nouveaux partenariats école entreprise-syndicat, intervenants gouvernementaux et développer un système d'échange d'information.

Il faut redonner souffle aux services d'orientation dans les écoles et statuer sur la nécessité de ce service à l'éducation aux adultes. Il faut également réaffirmer l'importance de la solidarité intergénérationnelle et l'ouverture des plus vieux envers les jeunes qui veulent intégrer le marché du travail. À ce sujet, on parle de l'importance d'avoir des moyens financiers pour favoriser l'intégration et le développement de la relève en matière de main-d'œuvre.

### **L'entrepreneuriat des jeunes**

Il faut tout mettre en œuvre pour développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes puisque cela représente une voie d'avenir attirante. Cependant ce qui ressort des mémoires, c'est qu'il ne faut pas considérer l'entrepreneuriat comme un remède miracle à tous les maux associés au marché du travail.

Il est toutefois suggéré de créer un centre d'entrepreneuriat régional qui permettrait d'encadrer davantage les jeunes entrepreneurs ( en créant des formules de mentorat par des entrepreneurs, des enseignants, des banquiers, etc.). Il est également souhaité que soit mis en place en région, un fonds de capital de risque pour les jeunes entrepreneurs. Ce fonds constitué à partir des surplus budgétaires du gouvernement devrait avoir des normes souples de façon à faciliter l'accès des jeunes au financement. L'augmentation des argents consentis pour le programme alternance travail-étude et pour le fonds de développement d'entreprises (qui offre un soutien aux jeunes étudiants entrepreneurs) est également suggérée. Cela permettrait aux collèges des régions périphériques d'accroître leurs effectifs et de s'assurer d'un accroissement participatif à leurs programmes. De plus un assouplissement de la réglementation entourant la logistique et l'admissibilité à ces programmes apporterait plus de latitude pour les régions où le bassin d'employeur s'avère plus restrictif.

### **L'adaptation des lois aux nouvelles normes du travail**

Il est essentiel de toucher aux normes du travail, à l'impact du travail au noir, aux devoirs de citoyens et de citoyennes à l'intérieur des cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. Un cours complet sur ces thèmes permettrait, par ailleurs, d'approfondir tous les aspects légaux.

### **La mise en œuvre et le suivi de la politique jeunesse**

La jeunesse doit devenir une priorité nationale et ainsi être au cœur de l'ensemble des préoccupations gouvernementales. L'adoption de la politique représentera un symbole de cette volonté gouvernementale et également de la volonté de l'ensemble de la société québécoise de se préoccuper de la jeunesse et des questions qui la concernent.

La mise en œuvre de la politique doit se faire de façon harmonisée par les ministères et organismes gouvernementaux. Au niveau national, la coordination de la mise en œuvre devrait

être confiée, au Secrétariat à la jeunesse qui joue déjà un rôle d'harmonisation sur les questions reliées à la jeunesse. Cette coordination pourrait se faire en partenariat avec différents acteurs nationaux.

En région, il est suggéré de confier la coordination de la mise en œuvre aux CRCJ qui, en collaboration avec leur commission jeunesse régionale et un comité de suivi pourrait assumer cette tâche.

### Références bibliographiques

- Collectif, *Interdit aux autruches*, Les éditions des Intouchables, 1997, 174 p.
- Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, *Atelier régional-Bas-Saint-Laurent en vue du Sommet du Québec et de la jeunesse*, 30 octobre 1999, 19 p.
- Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, *compte-rendu de l'atelier régional région du Bas-Saint-Laurent*, 30 octobre 1999, 17 p.
- Gouvernement du Québec, *Les couleurs de la jeunesse noir sur blanc, Rapport des Audiencs publiques sur la jeunesse*, 1990, 244 p.
- Gouvernement du Québec, Secrétariat du Sommet du Québec et de la jeunesse, *Vers une politique jeunesse québécoise, Document de consultation*, Juillet 2000, 75 p.
- PRADES, José A., *L'éthique de l'environnement et du développement*, Presses universitaires de France, 1995, 128 p.
- *Vision 2000-2015 et Plan stratégique 2000-2005. CRCDD du Bas-Saint-Laurent*, Juin 2000, 39 p.

**Annexe I : Liste des mémoires déposés****Mémoires déposés lors de la consultation régionale du 4 octobre 2000 :**

- La Commission scolaire des Phares;
- L'Association générale des étudiants-es de L'Université du Québec à Rimouski (AGEUQAR);
- Le Cégep de Rimouski ;
- L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent;
- Atena Groupe-Conseil;
- Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Rimouski-Neigette.

**Mémoires déposés sans présentation :**

- Le Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/ Îles-de-la-Madeleine;
- La Table jeunesse de La Mitis;
- Le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de la Commission scolaire des Monts-et-Marées;
- Les comités locaux de Coopératives jeunesse de service de :  
Rimouski et  
Trois-Pistoles;
- Les services aux étudiants de L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ;
- L'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière;
- Le Regroupement des Maisons de jeunes du Bas-Saint-Laurent;
- La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Solidarité sociale-Volet sécurité du revenu.

**ANNEXE II :  
MEMBRES DE LA COMMISSION  
JEUNESSE RÉGIONALE DU BSL**

Madame Hélène Rheaume, présidente de la Commission  
Coop Aténa

**Table locale LA MITIS**

Monsieur Réal Leclerc

Monsieur Joel Girard

**Table locale TÉMISCOUATA**

Madame Sophie Dubé

Monsieur Stéphane Madore

**Table locale LA MATAPÉDIA**

Madame Mélanie Fournier

Monsieur Christian Gendron

**Table locale KAMOURASKA**

Madame Julie Saint-André

Monsieur Jérôme-Frédéric Bouchard

**Table locale MATANE**

Madame Mélanie Simard

**Table locale RIMOUSKI-NEIGETTE**

Monsieur Martin Bélanger

Madame Valérie Desrosiers

**Table locale RIVIÈRE-DU-LOUP**

Monsieur Carol Gilbert

Madame Sylvie Cyr

**Table locale LES BASQUES**

Madame Isabelle Rousseau

Monsieur José-Carl Saint-Jean

**MINISTÈRE Emploi-Québec**

Monsieur Michel Rousseau

**Responsable du dossier au CRCD**

Madame Anne Gauthier, Agente de développement et de concertation

---

**ANNEXE III :*****La vision de la région du  
Bas-Saint-Laurent - 2000 - 2015***

Le Conseil régional de concertation et de développement s'engage dans une démarche de 15 ans qui vise à faire du Bas-Saint-Laurent une référence mondiale dans la protection et l'utilisation des ressources naturelles. Il entend également faire en sorte que la région soit reconnue pour son patrimoine naturel, sa vitalité culturelle et l'excellence de ses ressources humaines.

Fort du capital social bas-laurentien, le CRCDD vise, de plus, à renforcer la cohésion sociale du milieu, l'équité entre les personnes, l'influence régionale sur les leviers économiques et la convergence des actions de développement des territoires qui composent la région.

En réalisant ce grand projet, le CRCDD et ses partenaires mettront à profit la capacité reconnue du Bas-Saint-Laurent de faire des choix collectifs. Ils s'appuieront impérieusement sur un réseau de formation dynamique et diversifié qui produit, diffuse et partage des savoirs de pointe générateurs d'activités de développement. Ils porteront une attention particulière à la maîtrise et la circulation de l'information de même qu'aux nouvelles technologies de production. Ils compteront continuellement sur l'innovation et l'esprit entrepreneurial des personnes et des organisations. La mise à contribution des jeunes sera l'une des pierres d'assise de ce projet régional concerté.

Adoptée par le conseil d'administration  
du CRCDD du Bas-Saint-Laurent  
le vendredi 7 avril 2000